



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES
du jeudi 21 mars 2013 à 18h30**

L'an deux mil treize, le jeudi 21 mars à 18 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle Polyvalente de Baccon, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

Présents : MM. Gudin, Derouck, Mme Langlois, MM. Dubois, Durand, Laubret, Lemaire, Bouland, Mmes Manchec, Callu (suppléante de M. Guérin), MM. Brechenmacher, Rouxel, Guibert (suppléant de Mme Vignelles), Mme Martin, MM. Rabier, Simonnet, Langer, Mme Courtemanche (suppléante de M. Migeon), M. Pommier, Mmes Maignant, Quéré, MM. Cuillerier, Lebrun, Richard.

Absent excusé représenté :

M. Le Gallo avait donné pouvoir à Mme Martin

Secrétaire de séance : M. Derouck

Le procès verbal de la séance du 17 janvier 2013 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

1) Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2012.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a autorisé la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2012.

2) Approbation du Budget Primitif 2013(Budget principal – Budget annexe de l'extension de la Z.A. des Pierrelets – Budget annexe du SPANC).

Budget principal :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Communauté de Communes du Val des Mauves pour l'exercice 2013 comme suit :

Budget principal :

Fonctionnement : dépenses / recettes	6 460 760,44 €
Investissement : dépenses / recettes	548 855,86 €

Budget annexe de l'extension de la Z.A. des Pierrelets :

A l'unanimité (les délégués de la commune de Chaingy ne prenant pas part au vote), l'Assemblée adopte le Budget Primitif de l'extension de la Z.A. des Pierrelets pour l'exercice 2013 comme suit :

Budget annexe de l'extension de la Z.A. des Pierrelets :

Fonctionnement : dépenses / recettes	1 721 984,00 €
Investissement : dépenses / recettes	1 799 984,00 €

Budget annexe du SPANC :

A l'unanimité (une abstention relevée), l'Assemblée adopte le Budget Primitif du SPANC pour l'exercice 2013 comme suit :

Budget annexe du SPANC :

Fonctionnement : dépenses / recettes	51 161,94 €
--------------------------------------	-------------

3) Autorisation de recourir à l'emprunt.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a autorisé Madame le Président à souscrire un emprunt, en cas de besoin, en fonction de l'avancement des travaux sur l'extension de la zone des Pierrelets et de l'avancée de l'opération liée au transfert des cheminements cyclables.

4) Vote de la subvention à l'Office de Tourisme du Val des Mauves.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité (les membres du Conseil d'Administration ne prenant pas part au vote), a octroyé une subvention à hauteur de 96 000 € pour l'exercice 2013, au profit de l'Office de Tourisme du Val des Mauves afin de développer ses activités à l'échelle communautaire.

5) Vote du taux de la Cotisation Foncière des Entreprises.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a confirmé les termes de la délibération du 29 mars 2012 fixant le taux moyen de la Cotisation Foncière des Entreprises à 20,68 % à partir de 2013.

6) Proposition de composition de l'Assemblée Communautaire à compter de 2014.

Conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 2013 relative à la représentation des communes dans les Communautés de Communes, le Conseil Communautaire a émis une proposition de composition de cette Assemblée à compter de 2014, qui devra être validée par les Conseils Municipaux des communes membres, d'ici fin juin.

7) Cotisations 2013 auprès de divers organismes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a autorisé Madame le Président à verser les adhésions pour 2013 auprès de divers organismes, tels que HD-PACT du Loiret, le Comité National pour l'Action Sociale (C.N.A.S.), l'Association des Maires du Loiret, Association pour le Développement Economique du Loiret (A.D.E.L.) et la Maison de la Beauce.

8) Indemnités de conseil du Receveur Communautaire.

Suite au départ à la retraite de Monsieur Guy Carteron, le Conseil Communautaire a approuvé, à l'unanimité (une abstention relevée), l'attribution à Madame Sonia Cormons, Chef du Centre des Finances Publiques de Meung-sur-Loire, de l'indemnité de conseil équivalente à celle de son prédécesseur, à compter du 1er janvier 2013.

9) Modification des conventions de mise à disposition du personnel de la Commune de Meung-sur-Loire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé l'actualisation des conventions de mise à disposition du personnel de la Commune de Meung-sur-Loire.

10) Mise en place d'un système de prévoyance pour le personnel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Madame le Président à négocier auprès de différents organismes, afin que la Communauté de Communes du Val des Mauves puisse participer au financement de la couverture du risque santé/prévoyance pour ses agents qui souhaiteraient en bénéficier.

11) Cheminements doux : extension de compétence.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur le transfert de la compétence « cheminements doux » au profit de la Communauté de Communes du Val des Mauves.

12) Transfert de la compétence SCOT au Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce et modification des statuts.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé le transfert de la compétence SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) au profit du Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce.

Il a, d'autre part, approuvé la modification des statuts de ce Syndicat prenant en compte le retrait des communes d'Epieds-en-Beauce et de Charsonville.

13) Point sur l'avancée de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets :

- **Schéma d'implantation des projets d'entreprises ;**
- **Transfert financier lié à l'extension de l'extension de la Zone des Pierrelets ;**
- **Acquisition d'une partie du chemin cadastré YL 98 ;**
- **Démarche qualité : maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Val des Mauves ;**

Madame le Président a informé le Conseil Communautaire de l'avancée de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a acté le schéma d'implantation des projets d'entreprises étudié par la Commission Economie le 14 mars dernier. Des précisions ont été apportées sur le transfert financier lié à l'extension de la Zone des Pierrelets.

En outre, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur l'acquisition à l'euro symbolique d'une partie du chemin cadastré YL 98 appartenant à la commune de Chaingy, et a autorisé Madame le Président à lancer les travaux liés notamment à la viabilisation des parcelles.

14) Point sur la mise en œuvre de la convention de reversement de fiscalité.

Madame le Président a informé le Conseil Communautaire sur la mise en œuvre de la convention de reversement de fiscalité.

Le Conseil Communautaire a par ailleurs acté les reversements prévisionnels de fiscalité au profit de la Communauté de Communes du Canton de Beaugency.

15) SPANC : point sur les diagnostics à Huisseau-sur-Mauves.

Monsieur le 1^{er} Vice-Président en charge du SPANC a informé le Conseil Communautaire de l'avancement des diagnostics réalisés sur la commune de Huisseau-sur-Mauves et sur l'évolution de la réglementation en termes d'assainissement non collectif.

16) Principe du lancement de groupement de commandes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil Communautaire a approuvé le principe du lancement de groupement de commandes, en commençant par l'achat de certaines fournitures administratives ou d'hygiène, sel de déneigement notamment.

17) Questions et communications diverses :

- **Information sur la notion d'intérêt communautaire ;**

- **Autres questions et communications diverses.**

Madame le Président a informé le Conseil Communautaire des précisions demandées par la Préfecture d'ici la fin de l'année 2013 sur la définition de l'intérêt communautaire.

Madame le Président a fait le point sur diverses réunions, à savoir :

- réunion du 11 mars 2013 relative à la réflexion sur l'application de la taxe de séjour sur le territoire communautaire ;
- réunion entre les D.G.S. et secrétaires d'intercommunalités et rencontre des Présidents le 21 mars 2013 ;

Madame le Président a également rappelé les dates des réunions à venir :

- Commission Intercommunale des Impôts Directs le 28 mars 2013 à 10h00 ;
- C.L.E.C.T. le 18 avril 2013 à 19h30 ;
- Comité de Pilotage des R.A.M. le 9 avril 2013 à 14h00 ;
- Conseil Communautaire 16 mai 2013 à 18h30, à Coulmiers ;
- Conseil Communautaire 27 juin 2013 à 18h30, à Chaingy.

Affiché le : 28/03/2013.

Meung-sur-Loire, le 27 mars 2013
Le Président,



Pauline MARTIN

